

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 21 novembre 2022

Délibération n° CP-2022-1980

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Villeurbanne

Objet : Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'un bien situé 123 rue du 8 mai 1945, angle 2 rue Louise Michel

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

Rapporteur : Madame Béatrice Vessiller

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 66

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 4 novembre 2022

Secrétaire élu(e) : Jérôme Bub

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, Mme Benahmed, M. Ben Itah, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, Mme Chadier, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Duvivier Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Grout, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, M. Kimelfeld, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Kohlhaas, Mme Croizier (pouvoir à M. Charmot), M. Gascon (pouvoir à Mme Corsale), M. Kabalo (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Khelifi (pouvoir à Mme Brunel Vieira), Mme Nachury (pouvoir à M. Lassagne).

Commission permanente du 21 novembre 2022**Délibération n° CP-2022-1980**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Villeurbanne

Objet : Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'un bien situé 123 rue du 8 mai 1945, angle 2 rue Louise Michel

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Foncier et immobilier

La Commission permanente,

Vu le rapport du 2 novembre 2022, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par délibération n° 2022-1270 du 26 septembre 2022, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

Dans le cadre du réaménagement de la rue du 8 Mai 1945 à Villeurbanne, la Métropole de Lyon se propose d'acquérir un lot de copropriété, libre de toute occupation, situé 123 rue du 8 mai 1945, angle 2 rue Louise Michel à Villeurbanne.

Le bâtiment dans lequel se situe l'appartement de monsieur Hubert Dubost-Martin est inscrit au plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLU-H) comme emplacement réservé de voirie au n° 85. L'immeuble est, par ailleurs, frappé d'insalubrité, par arrêté préfectoral, et de péril, par arrêté métropolitain.

La maîtrise foncière de la parcelle cadastrée AY 208 permettra la démolition de l'immeuble nécessaire au projet métropolitain d'aménagement des espaces publics.

II - Désignation des biens

Il s'agit d'un appartement de 29 m² situé au 1^{er} étage, formant le lot n° 7 de la copropriété et d'une cave, libre de toute occupation, cadastré AY 208 d'une superficie totale de 195 m² et situé sur un emplacement réservé de voirie n° 85 au PLU-H pour le projet de requalification de la rue du 8 mai 1945.

III - Conditions de l'acquisition

Aux termes de la promesse unilatérale de vente, l'appartement et sa dépendance seront acquis libre de toute occupation, au prix de 72 500 € ;

Vu les termes de l'avis de la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) du 14 octobre 2022 joint au dossier ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve l'acquisition, par la Métropole, à titre onéreux, pour un montant de 72 500 €, d'un appartement d'une superficie de 29 m² et d'une cave cadastrés AY 208, situé 123 rue du 8 mai 1945, angle 2 rue Louise Michel à Villeurbanne et appartenant à monsieur Hubert Dubost-Martin, dans le cadre du projet de requalification de la rue du 8 mai 1945.

2° - Autorise le Président de la Métropole à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie, individualisée le 18 octobre 2021 pour un montant de 15 387 910 € en dépenses et de 3 075 811,50 € en recettes sur l'opération n° 0P09O5319.

4° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2022 - chapitre 21, pour un montant de 72 500 € correspondant au prix de l'acquisition et de 2 800 € au titre des frais estimés d'acte notarié.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 22 novembre 2022

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20221121-293219-DE-1-1 Date de télétransmission : 22 novembre 2022 Date de réception préfecture : 22 novembre 2022
